

13 SEPTEMBRE 2010

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 504, RUE PRINCIPALE À SAINT-HENRI-DE-TAILLON, LE 13^E JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2010 À 19 HEURES SOUS LA PRÉSENCE DE M. ANDRÉ PARADIS, MAIRE.

SONT PRÉSENTS :

PASCAL GILBERT	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 1
ÉRIC MORICE,	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 2
GERMAIN LEMAY	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 3
MARIO FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 4
LUC FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 5
DONALD PILOTE	CONSEILLER	DISTRICT N ^o 6

Est également présente : Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la session par M. le Maire

M. le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents, il demande d'observer une minute de silence pour les drames qui ont secoués les familles de la municipalité au cours des derniers mois.

3900-09-2010**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Fortin, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Que l'ordre du jour soit accepté comme suit:

Lundi 13 septembre 2010

- 1) Ouverture de la séance par monsieur le Maire
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès verbal du 5 juillet 2010
- 4) Adoption du procès verbal du 11 août 2010
- 5) Adoption des comptes du mois d'août 2010
- 6) Représentations – Individus et organismes inscrits
- 7) Correspondances
 - a) Ministère des Affaires municipales, approbation du Règlement N^o 331
- 8) Affaires nouvelles :
 - a) Autorisation dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Volet II
 - b) Dépôt du Rapport des activités financières au 31 août 2010
- 9) Affaires en cours
 - a) Autorisation de la signature du protocole d'entente entretien de la Véloroute – saison 2010
 - b) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal
 - c) Rejet de la soumission Construction Unibec juillet 2010 – travaux rue Ouellet et Hôtel-de-Ville
 - d) Appel d'offres pour fournitures de matériaux de béton pour égout et mandat
 - e) Appel d'offres pour pose de conduites, accessoires et mise en place de matériaux granulaires
 - f) Appel d'offres pour fourniture de matériaux

- d'aqueduc et d'égout
- g) Emprunt temporaire, Règlement N° 331, pour exécution des travaux
- h) Présence d'originaux sur la Route 169
- 10) Varia
- 11) Période de questions des contribuables
- 12) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3901-09-2010 Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2010.

ADOPTÉE

3902-09-2010 Adoption du procès-verbal du 11 août 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 11 août 2010.

ADOPTÉE

3903-09-2010 Adoption des comptes du mois d'août 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve les comptes du mois d'août 2010 tels que présentés, selon la liste suivante :

Au 31 août 2010

LISTE DES COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2010

Salaires

	Employés	18 848.97 \$	
	Élus	2 600.61 \$	
			21 449.58 \$
Receveur général du Canada	<i>DAS fédérales</i>		2 935.23 \$
Min. du Revenu du Québec	<i>DAS provinciales</i>		6 344.14 \$
CSD	<i>syndicat août 2010</i>		432.00 \$
	<i>fond de pension août 2010</i>		
Caisse Pop. Taillon	<i>employés-(eur)</i>		1 506.06 \$
	<i>fond de pension maire -</i>		
CARRA	<i>employeur</i>		163.28 \$
Alimentation St-Henri	<i>poste, café, eau</i>		1 052.92 \$
Bell Mobilité	<i>cellulaires</i>		230.68 \$
Bell	<i>téléphone</i>		620.65 \$
Bell	<i>ass des eaux</i>		92.50 \$
Produits d'entretien Boily	<i>garage</i>		20.89 \$
Boucherie Jacko	<i>souper festival d'été</i>		856.99 \$
Bourget Rachel	<i>contrat, déplacement</i>		320.00 \$
Béton LR inc	<i>projet eau potable</i>		3 414.47 \$
	<i>projet eau potable, rang5 et</i>		
CAL	<i>sur le lac</i>		95 473.45 \$

Camping Québec	<i>renouvellement d'adhésion</i>	285.00 \$
Cégertec	<i>projet eau potable</i>	9 103.52 \$
Cégertec	<i>projet distribution eau potable</i>	5 355.33 \$
Chauffage Yves Gagné	<i>entretien fournaise s-bellevue</i>	201.42 \$
Club de la Pipe (chemin Gilbert)	<i>remboursement annuel raccordement 444, rue Fortin</i>	1 439.52 \$
Constructo et Rénovation Delisle enr	<i>Fortin</i>	541.80 \$
CRSBP	<i>fournitures bibliothèque</i>	50.22 \$
Éditions Yvon Blais	<i>mise à jour loi</i>	100.70 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>voirie, aqueduc, s-bellevue</i>	2 082.54 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>projet eau potable</i>	536.16 \$
Espace Bell	<i>achat cellulaire</i>	197.43 \$
Karine B Fortin	<i>frais de déplacement t-jeux</i>	38.07 \$
Carol Gaudreault	<i>réparation tonne</i>	285.00 \$
Girard Tremblay, Gilbert Arpenteurs	<i>entretin Chemin Hudon</i>	2 031.75 \$
Hydro Québec	<i>électricité</i>	1 139.14 \$
Inspec-Sol	<i>projet distribution eau potable</i>	11 444.17 \$
Laboratoire Biologie Aménagement	<i>analyse de l'eau</i>	661.50 \$
Lachance Asphalte	<i>contrat été 4/6, nivellement chemin Hudon</i>	3 568.65 \$
Lachance pièces d'auto	<i>aqueduc, voirie, incendie, marina</i>	696.34 \$
Les électriciens du Nord	<i>entretien s-bellevue</i>	1 293.48 \$
Les excavations Framco inc.	<i>débroussailleuse</i>	4 063.50 \$
Les Volets décoratifs	<i>entretien 401 et 504</i>	175.62 \$
Lettrage GD	<i>affiche secteurs</i>	220.11 \$
Mecalac	<i>pièces tracteur</i>	217.82 \$
Marina	<i>essence chaloupe</i>	16.84 \$
Mégaburo	<i>fournitures</i>	317.00 \$
Messagerie DMG	<i>frais de transport</i>	10.16 \$
MM Propane	<i>propane</i>	72.66 \$
MRC Lac-St-Jean	<i>quote-part</i>	9 673.78 \$
Notaire Jacques Coté	<i>projet distribution eau potable</i>	29 724.73 \$
Nutrinor	<i>marina, edifice, s-bellevue, voirie</i>	2 169.71 \$
Petite caisse	<i>t-jeux, s-bellevue, projet</i>	251.24 \$
Pédro Canada	<i>essence</i>	761.79 \$
Potvin Bouchard	<i>voirie</i>	31.66 \$
Produits sanitaires Lépine	<i>édifices</i>	279.71 \$
Produits BCM	<i>aqueduc</i>	1 257.36 \$
Puisatiers de Delisle	<i>égoûts</i>	73.65 \$
RLS	<i>terrain de jeux</i>	5 899.25 \$
Régie du Bâtiment	<i>formation</i>	77.31 \$
SNQ	<i>drapeaux du Québec</i>	335.24 \$
Sonic	<i>essence marina</i>	6 139.08 \$
Les toiles TCI	<i>vérification jeux gonflables</i>	67.75 \$
Visuel Son et Lumière	<i>festival d'été</i>	135.45 \$
	Total	237 936.00 \$

ADOPTÉE

Représentations - Individus et organisme inscrit

➤ Aucune représentation

Ministère des Affaires municipales, approbation du Règlement N° 331

Le ministre des affaires Municipales, a approuvé le 26 août 2010 le règlement N° 331 de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon modifié par la résolution 3897-08-2010 du 11 août 2010 décrétant un emprunt de 2 793 206 \$

Information donnée.

3904-09-2010 **Autorisation du dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Volet II « Implantation d'une mini station d'interprétation de la flore boréale Phase III (volet mise en valeur de la matière forestière ligneuse)**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. le conseiller Éric Morice,
APPUYÉE et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise la présentation d'une demande d'aide financière de la Municipalité Saint-Henri-de-Taillon dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2010-2011.

QUE la présente autorise également la directrice générale à signer tout document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

3905-09-2010 **Dépôt du Rapport des activités financières au 31 août 2010**

La secrétaire-trésorière et directrice générale dépose au Conseil l'état des activités financières pour l'exercice se terminant le 31 août 2010.

ADOPTÉE

3906-09-2010 **Autorisation de la signature du protocole d'entente entretien de la Véloroute - Saison 2010**

ATTENDU QUE la Municipalité doit entretenir le tronçon de la Véloroute sur son territoire ;

ATTENDU QU'un protocole d'entente liant la Municipalité et la MRC de Maria-Chapdelaine pour la livraison du Programme d'entretien de la « Véloroute des bleuets » pour la saison 2010 doit être conclu entre les parties ;

PAR CONSÉQUENT

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise le maire André Paradis et la directrice générale à signer le protocole d'entente liant la Municipalité et la MRC de Maria Chapedelaine pour l'entretien de la Véloroute des bleuets.

ADOPTÉE

3907-09-2010 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal - Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (PARRM)**

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin sur le Lac et Rang 5 pour un montant subventionné de 72 056.25 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transport.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

3908-09-2010 **Rejet de la soumission Construction Unibec juillet 2010 – travaux des rues Ouellet et Hôtel-de-Ville**

ATTENDU QUE dans le cadre de l'appel d'offres public déposé pour les rues Ouellet et Hôtel-de-Ville, un seul soumissionnaire a déposé pour la réalisation du projet;

ATTENDU QUE la soumission déposée dépasse largement l'estimation préparée par Cegertec;

ATTENDU QUE la Municipalité a négocié avec le soumissionnaire afin que celui-ci révisé à la baisse sa proposition;

ATTENDU QUE le prix révisé du soumissionnaire est beaucoup plus élevé que la prévision qui s'élève à 1 408 952.50 \$, que la soumission de Construction Unibec est passée de 2 235 254.17 \$ à 2 078 636.50 \$, et que cette dernière proposition est toujours de 51,8 % supérieure à l'évaluation initiale du projet;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉE et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon rejette la soumission déposée par Construction Unibec le 15 juillet 2010 à 11 h pour la réfection des rues Ouellet et Hôtel-de-Ville.

ADOPTÉE

3909-09-2010 **Appel d'offres pour fournitures de matériaux de béton pour égout et mandat**

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux des rues Ouellet et Hôtel-de-Ville, la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux (2) propositions soient :

- Fortier 2000 Ltée 95 317.52 + taxes
- Tuvico 92 287.90 + taxes

ATTENDU la recommandation de M. Gaétan Bouchard ing. de la firme Cegertec en date du 7 septembre 2010;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M.le conseiller Éric Morice,
APPUYÉE et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

DE retenir la plus basse soumission conforme déposée le 3 septembre 2010 pour « fournitures de matériaux de béton pour égout pluvial et mandat » ; soit la proposition de l'entreprise Tuvico au montant de 92 287.90 \$ avant taxes applicables.

D'autoriser la directrice générale à signer tout document et à donner toutes directives à cet effet.

ADOPTÉE

3910-09-2010 **Appel d'offres pour pose de conduites, accessoires et mise en place de matériaux granulaires**

ATTENDU QUE les travaux à réaliser dans le cadre du renouvellement de conduite des rues Ouellet et Hôtel-de-Ville;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon doit retenir les services d'une firme pour la pose de conduites, accessoires et mise en place de matériaux granulaires;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉE et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la directrice générale est autorisée à procéder par appel d'offres public pour la pose de conduites, accessoires et mise en place de matériaux granulaires;

ADOPTÉE

3911-09-2010 **Appel d'offres pour fournitures de matériaux d'aqueduc et d'égout**

ATTENDU QUE les travaux à réaliser dans le cadre du renouvellement de conduite d'aqueduc et d'égout pour les rues Ouellet, Hôtel-de-Ville, Principale, Tremblay et Route 169;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon doit procéder à l'acquisition de fournitures pour la réalisation des travaux;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. le conseiller Donald Pilote,
APPUYÉE et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la directrice générale est autorisée à procéder par appel d'offres public pour la fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égout dans le cadre du renouvellement de conduites d'aqueduc et d'égout pour les rues Ouellet, Hôtel-de-Ville, Principale, Tremblay et Route 169;

ADOPTÉE

3912-09-2010 **Emprunt temporaire Règlement N° 331, pour exécution des travaux**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Henri-de-Taillon a adopté un règlement portant le numéro 331, ayant pour objet de décréter l'exécution des travaux de réfection de la rue Ouellet et Hôtel-de-Ville sur une longueur de 835 mètres pour des travaux de pavage et l'installation d'un réseau sanitaire, pluvial et d'aqueduc, de la rue Principale pour des travaux de pavage et réfection d'aqueduc sur une longueur de 312 mètres, de la rue Tremblay pour des travaux de réfection d'une conduite d'aqueduc sur un tronçon de 300 mètres et sur Route 169 pour des travaux de réfection d'une conduite d'aqueduc sur un tronçon de 371 mètres, au montant de 2 793 206 \$ ainsi qu'un emprunt de 2 793 206 \$;

CONSIDÉRANT QUE ledit règlement a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de la Métropole, le 26 août 2010;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 1093 du Code municipal, une corporation peut contracter un ou des emprunts temporaires pour le paiement des dépenses autorisées par un règlement d'emprunt, jusqu'à concurrence du montant total autorisé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire se prévaloir des dispositions du Code municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. le conseiller Mario Fortin,
APPUYÉE et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil demande à la Caisse Desjardins de Mistouk, de consentir un emprunt temporaire de 2 793 206 \$ à la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, pour financer les dépenses autorisées par son règlement numéro 331 jusqu'à la réalisation du financement permanent;

QUE cet emprunt temporaire soit consenti au taux prime en vigueur, majoré de un pour cent (1 %);

QUE le maire de la municipalité, M. André Paradis ainsi que la directrice générale, M^{me} Rachel Bourget, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

3913-09-2010 **Présence d'originaux sur la Route 169**

ATTENDU QUE depuis plusieurs années des interventions sont demandées au Ministère des Transports du Québec concernant la présence de plus en plus grandissante d'originaux sur la Route 169, cette présence ayant été notamment remarquée depuis quelques mois tant à la limite de Sainte-Monique-de-Honfleur qu'à la limite d'Alma;

ATTENDU QU'au nombre d'originaux aperçu sur la route au cours des derniers mois il y a évidence d'augmentation de la densité de population d'ongulés à proximité de ladite route;

ATTENDU la gravité des accidents de la route généralement occasionnés par la présence d'originaux;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉE et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon demande au Ministère des Transports du Québec de prendre acte de la présente en installant les équipements nécessaires visant à sécuriser les secteurs de la Route 169 sur le territoire de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon et prévoir également l'entretien des fossés afin de permettre une bonne visibilité, d'installer une affiche clignotante aux limites d'Alma et Saint-Henri-de-Taillon et toute autre action permettant de rendre sécuritaire ce secteur.

ADOPTÉE

Période de questions des contribuables

- Site Internet de la Municipalité
- Nettoyage de fossés de la rue Tremblay
- Véloroute
- Prévion de pavage de la rue Tremblay
- Correction du détour sur la rue Tremblay dans la planification des travaux de 2010
- Entretien du chemin Hudon pendant la période hivernale
- Lignage de chaussée, chemin sur le Lac
- État de vétusté du chemin sur le Lac vs Véloroute
- Suivi intervention au ministère des Transport concernant le niveau d'entretien de la Route 169 en période hivernale / aux autres municipalités
- Demande que la Municipalité possède un registre de la vidange à bateaux à la marina

Certificat de crédits disponibles

Je, soussignée, Rachel Bourget, certifie qu'il existe des crédits disponibles pour acquitter les dépenses 3903, 3906, 3907, 3909, 3912, du présent procès-verbal.

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

3914-09-2010 Levée de la séance

À 8 h l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le Éric Morice conseiller de lever la séance.

André Paradis,
maire

Rachel Bourget,
directrice générale et secrétaire-trésorière